

Nous, agents gestionnaires des CAP des corps de commandement et SPIP, et des personnels de surveillance de la DAP (bureau RH4), revendiquons depuis le 1^{er} et le 6 octobre 2020, la revalorisation de notre indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise mensuelles (IFSE) prévues par le RIFSEEP.

Au bout de 3 mois, sans réponse concrète de notre administration, accompagnés par la section AC de la CGT des chancelleries et services judiciaires, la DAP a été contrainte de nous recevoir. C'est alors qu'au cours d'un entretien improvisé le jeudi 7 janvier nous avons appris que **nous n'aurions pas les revalorisations d'IFSE telles que nous les avons calculées dans nos deux recours ; la DAP et le SG avaient fait leurs propres calculs, sans nous en informer en amont. De plus, la DAP et le SG nous ont mis devant le fait accompli,** c'est-à-dire que le SG a mis en paye nos nouvelles IFSE sur la paie de janvier.

Les notifications nous ont été faites oralement, après la mise en paie.

Les montants des revalorisations pourtant liées aux sujétions et à notre expertise sont scandaleusement dérisoires alors que, par exemple :

- Nous gérons des corps spéciaux de 30 000 (ratio de 1/7500 par agent)
- Nous nous adaptons constamment et rapidement, depuis plusieurs années, aux métiers et outils et cela sans aucune reconnaissance de l'évolution du niveau d'expertise qui nous est demandée, ni de l'évolution des sujétions liées ;

Nous avons tous perçu une augmentation de 1000 euros bruts annuels, soit 83,33 euros brut mensuels complémentaires et deux de nos collègues ont été encore moins bien traités.

FACE A CETTE POLITIQUE RH/PAIE DU MINISTERE DE LA JUSTICE MEPRISANTE VIS-A-VIS DES AGENTS, NOUS DECIDONS DE NOUS REUNIR A NOUVEAU AVEC LA SECTION AC DE LA CGT DES CHANCELLERIES ET SERVICES JUDICIAIRES POUR DECIDER DES MOYENS POUR OBTENIR LA SATISFACTION DE NOTRE REVENDICATION ET DU DEPOT D'UN PREAVIS DE GREVE. NOUS MAINTENONS NOS DEMANDES DE REVALORISATIONS FIGURANT DANS NOS DEUX RECOURS PRECITES ET NOUS INVITONS L'ENSEMBLE DE NOS COLLEGUES DU MINISTERE DE LA JUSTICE A S'ASSOCIER A NOTRE MOBILISATION.

Paris, le 11 janvier 2021